

De Mme FLORENCE GRONIER

**Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :**  
Honoraires TTC charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

**Honoraires charge Vendeur pour les mandats Succès**

De 1 à 50 000 €	<b>3 990 €</b>
De 50 001 à 80 000 €	<b>4 990 €</b>
De 80 001 à 150 000 €	<b>5 990 €</b>
<b>De 150 001 à 600 000 €</b>	<b>3,99%</b>
Au-delà de 600 000 €	<b>3,6%</b>

**Location loi du 6 juillet 1989** (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires TTC calculés par m<sup>2</sup> de surface habitable, **dans la limite d'un mois de loyer pour chaque partie**

	Logement situé en zone non tendue		Logement situé en zone tendue		Logement situé en zone très tendue	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	90 € TTC	-	120 € TTC	-	150 € TTC	-
Visites, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € / m <sup>2</sup>	8 € / m <sup>2</sup>	10 € / m <sup>2</sup>	10 € / m <sup>2</sup>	12 € / m <sup>2</sup>	12 € / m <sup>2</sup>
<b>Etat des lieux d'entrée</b>	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>	3 € / m <sup>2</sup>



**Gestion locative** (en partenariat avec MIG GESTION)

6 % TTC du montant des loyers hors charges encaissés mensuellement

**Immobilier Professionnel ou commercial**

Honoraires HT calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Achat - Vente de fonds de commerce

1 à 60 000 € : **5 000 € HT**

60 001 à 500 000 € : 8,5 % HT

500 001 à 1 000 000 € : 6 % HT

Au-dessus de 1 000 001 € : 5 % HT

Murs commerciaux, bureaux, entrepôts :

1 à 500 000 € : 5,99 % HT (minimum de 5 000 € HT)

500 001 à 1 000 000 € : 4,99 % HT

Au-dessus de 1 000 001 € : 3,99 % HT

Cession de bail :

Honoraires HT : 10 % HT avec un minimum de 5 000 € HT

Location commerces bureaux entrepôt :

Honoraires HT : 9 % sur 36 mois de loyer avec un minimum de 5 000 € HT

**Vente d'Immeubles neufs**

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires HT : de 3,5 à 9% suivant contrat Promoteurs

**Immobilier à usage agricole**

Vente de biens à usage agricole :

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien : 6 %

Location : bail rural

Honoraires HT à la charge du bailleur : 8 % sur 12 mois de loyer (Rédaction du bail par le notaire)

\* Chaque mandataire est juridiquement indépendant.

Mis à jour le 23 SEPTEMBRE 2021